

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 21 Février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 33 **Présents** : 29

Étaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, DERUELLE, BIREMBAUT, DENIS, DUPONT, THOMAS, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, CARPENTIER-BORTOLOTTI, TONNEAU, AMOURI, SANCHEZ, FEDDAL, DANDOIS, BRAILLY, HOCHART, BOUTON.

Ont donné pouvoir : Madame ATTEN (*pouvoir à Madame MOHAMED*), Madame BOUCHEZ (*pouvoir à Madame DUPONT*), Madame GAJDA (*pouvoir à Monsieur HOCHART*), Monsieur VANDENDOOREN (*pouvoir à Monsieur BRAILLY*).

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur SANCHEZ.

DELIBERATION N° 21 : VOEU PROPOSÉ PAR LE GROUPE « *NOUS SOMMES DENAIN !* »
RELATIF À LA FERMETURE DE CLASSES ÉLÉMENTAIRES.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

Madame le Maire,
Chères collègues,

À la rentrée scolaire de septembre 2023, la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (*DASEN*) décide de fermer une voir plusieurs classes élémentaires à Denain.

Cette décision prise par l'Inspection Académique n'est pas acceptable. Si elle devait être confirmée, les conditions d'apprentissage des enfants seraient considérablement détériorées, c'est pour cela que les élus du groupe « *Nous sommes Denain* » s'y oppose.

L'Inspection Académique se borne à, une lecture purement mathématique des effectifs scolaires sans tenir compte de l'environnement, du contexte et de l'évolution démographique à venir.

Intervention de Madame le Maire :

« Monsieur le Conseiller Municipal, si je partage bien entendu votre intérêt pour les conditions d'accueil et de prise en charge de nos jeunes écoliers denaisiens, je ne partage pas en revanche votre analyse quant aux mesures de carte scolaire pour la prochaine rentrée des classes.

En effet, avec les mesures de dédoublement de classes pour toutes nos classes de CP et de CE1 suivies de celles pour les Grandes Sections de maternelle, c'est depuis 2018, 45 enseignants supplémentaires qui ont été nommés sur Denain et 5 suppressions de moyens soit un solde net très positif de +40 professeurs devant nos enfants alors que le nombre d'élèves est resté globalement stable.

.../...

C'est donc depuis 2018 un ajustement annuel qui permet d'ouvrir un dispositif de dédoublement ou de le fermer et c'est encore une fois en septembre prochain ce qui se passera.

Ce dispositif est un franc succès car tous les élèves quittent le CE1 en sachant lire, quand c'est bien il faut le dire et le soutenir. C'est pourquoi pour ma part je ne voterai pas ce vœu. »

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : PAR 4 VOIX POUR – 26 VOIX CONTRE ET 3 ABSTENTIONS, LE CONSEIL MUNICIPAL REJETTE LE VŒU présenté par le groupe « Nous sommes Denain ! » relatif à la fermeture de classes élémentaires.

Ont voté contre : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, DERUELLE, BIREMBAUT, DENIS, DUPONT, ATTEN, THOMAS, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, CARPENTIER-BORTOLOTTI, BOUCHEZ, AMOURI, SANCHEZ, BOUTON.

Se sont abstenus : MM. TONNEAU, FEDDAL, DANDOIS.

Le Secrétaire de séance,

T. SANCHEZ

Pour Extrait Conforme,

A. L. DUFOUR-TONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....